



Déclaration de Michel Barnier lors de la conférence de presse qui a suivi sa réunion avec Dominic Raab, le ministre du Royaume-Uni chargé de la sortie de l'Union européenne

Bruxelles, le 26 juillet 2018

Mesdames, Messieurs,

Dominic et moi sortons à l'instant d'une deuxième entrevue constructive.

Je suis en phase avec ce qu'il a déclaré la semaine dernière: nous devons insuffler une nouvelle énergie à ces négociations.

Et nous devons faire en sorte que cette énergie perdure tout au long des semaines à venir, afin que nous puissions parvenir à un accord.

Nous aspirons tous deux à conclure ces négociations en octobre, en ayant trouvé un accord.

Deux grands défis se posent à nous:

- Il nous faut tout d'abord régler une fois pour toutes les questions en suspens liées à l'accord de retrait, en convenant notamment d'une solution de dernier recours juridiquement fonctionnelle pour l'Irlande et l'Irlande du Nord.
- Nous devons également nous entendre sur une déclaration politique concernant nos relations futures.

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais aborder en premier lieu la question de nos relations futures.

Vendredi dernier, j'ai formulé quelques observations préliminaires au sujet du livre blanc britannique.

Les discussions de cette semaine ont confirmé que les propositions britanniques en matière de sécurité constituaient une réelle avancée.

Le Royaume-Uni, en effet, apporte de nouvelles garanties en ce qui concerne la protection des droits fondamentaux et l'application uniforme du droit:

- Dans son livre blanc, le Royaume-Uni s'engage à demeurer membre de la Convention européenne des droits de l'homme.
- Il reconnaît la Cour de justice de l'Union européenne comme l'unique juge du droit de l'UE.

Ce sont là des garanties importantes. Elles élargissent le champ de ce qu'il nous est possible de faire ensemble en matière de sécurité intérieure, en particulier au regard de l'échange de données.

En s'appuyant sur la protection des données à caractère personnel et sur la réciprocité, l'UE et le Royaume-Uni peuvent étudier les modalités d'une coopération étroite sur les points suivants:

- l'échange de données ADN, d'empreintes digitales et d'informations sur les immatriculations de véhicules (dans le cadre du «traité de Prüm»),
- l'échange de données relatives aux passagers aériens, afin de mieux localiser et identifier les personnes impliquées dans des activités terroristes ou criminelles,
- la mise en place d'une procédure d'extradition rapide et efficace, qui préserve les droits procéduraux des suspects.

Je me réjouis tout particulièrement, par ailleurs, des progrès enregistrés dans nos pourparlers en matière de politique étrangère et de sécurité extérieure.

- Nous partageons la même vision de la manière d'organiser notre coopération étroite à venir, y compris en ce qui concerne les sanctions, les capacités de défense et la gestion des crises. Le Royaume-Uni est membre du Conseil de sécurité des Nations unies et un acteur de poids dans les domaines de la sécurité et de la défense. Dans le contexte géopolitique actuel, notre coopération n'en est que plus importante encore.
- Je rappelle que cette coopération UE - Royaume-Uni en matière de défense s'inscrira en sus de ce que nous réalisons déjà au sein de l'OTAN et dans le cadre des accords bilatéraux existant entre le

Royaume-Uni et certains États membres.

Mesdames, Messieurs,

Pour ce qui est de nos futures relations économiques, en revanche, nul ne sera étonné d'apprendre qu'il est plus laborieux de trouver un terrain d'entente entre l'UE à 27 et le Royaume-Uni.

Toutefois, nous sommes d'ores et déjà parvenus à nous entendre sur un dénominateur commun: nous souhaitons tous deux un accord de libre-échange ambitieux.

En mars, les dirigeants de l'UE ont proposé un accord de libre-échange sans précédent.

Autre point de convergence entre l'UE et le Royaume-Uni: la nécessité de mettre en place un régime douanier ambitieux.

Nous sommes tous deux en faveur de conditions de concurrence équitables pour nos économies.

En toute honnêteté, cependant, nous sommes encore loin de voir le bout du tunnel.

Il reste des points essentiels à débattre et des réponses à apporter.

Nous sommes sur la même longueur d'onde quant au principe fondamental qui régira nos relations économiques à venir: le Royaume-Uni et l'UE préserveront tous deux leur autonomie décisionnelle.

Il en ira de même de leur autonomie réglementaire.

Comme l'a déclaré Dominic dans un article publié ce matin, le Royaume-Uni souhaite reprendre le contrôle de sa monnaie, de sa législation et de ses frontières.

Nous respecterons ce souhait.

Mais l'UE aussi entend bien garder la maîtrise de sa monnaie, de sa législation et de ses frontières.

Et le Royaume-Uni devrait respecter cette volonté.

Nous avons donc un même objectif dans ce domaine.

Notre future relation en matière de services financiers constitue à cet égard un bel exemple.

- Nous avons discuté des services financiers cette semaine et convenu qu'à l'avenir, l'accès au marché serait régi de part et d'autre par des décisions autonomes.
- Nous avons pris acte de la nécessité d'être autonomes, pas uniquement au moment d'adopter des décisions d'équivalence, mais aussi lorsqu'il s'agit de les retirer.
- Nous avons, en outre, convenu d'entretenir, sur le plan réglementaire, une coopération étroite, qui se devra également d'être respectueuse de l'autonomie des deux parties.

La politique douanière de l'UE est également concernée dès lorsqu'il est question de conserver la maîtrise de notre monnaie, de notre législation et de nos frontières.

- L'UE ne saurait déléguer à un tiers ne relevant pas de ses structures de gouvernance l'application de sa politique et de sa réglementation douanières, pas plus que la perception de la TVA et des droits d'accise, et elle ne le fera pas.
- Il importe que ce principe soit respecté dans l'hypothèse de la mise en place d'un régime douanier ou d'une union douanière, une option à laquelle l'UE est ouverte, ainsi que je l'ai toujours dit.
- En tout état de cause, une union douanière, qui contribuerait à réduire les frictions aux frontières, irait de pair avec notre politique commerciale commune concernant les marchandises.
- La visite, hier, du président Juncker à Washington est d'ailleurs révélatrice de l'importance de ladite politique commerciale commune. Elle est la preuve qu'ensemble, nous sommes plus forts.
- Il convient aussi que tout régime douanier soit réalisable et protège à la fois les recettes de l'UE et les recettes nationales, sans imposer de surcoûts aux entreprises ni aux autorités douanières.

C'est là le cadre dans lequel nous œuvrerons avec le Royaume-Uni au cours de ces prochaines semaines.

Mesdames, Messieurs,

Les discussions douanières de cette semaine ont également porté sur la solution de dernier recours.

L'UE et le Royaume-Uni sont clairement convenus de la nécessité de doter l'accord de retrait d'une assurance contre les aléas de tout genre. Nous avons en commun l'objectif d'éviter la mise en place d'une frontière dure sur l'île d'Irlande.

Permettez-moi de vous en rappeler la raison.

Comme convenu en décembre dernier, l'absence de frontière dure doit être garantie, indépendamment de ce que seront nos relations futures.

Bien sûr, nous avons toujours dit qu'une meilleure solution pourrait remplacer la solution de dernier recours dans les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni.

C'est la raison d'être de la disposition «tant qu'aucune autre solution n'aura été trouvée» que le Royaume-Uni a accepté de faire figurer dans la formulation de la solution de dernier recours.

La persistance de l'incertitude à cet égard après le retrait du Royaume-Uni serait inacceptable, à la fois pour l'Irlande, pour l'Irlande du Nord, pour le Royaume-Uni dans son ensemble et bien entendu pour l'UE à 27.

Mesdames, Messieurs,

En mars dernier, nous étions aussi tombés d'accord sur l'étendue des problèmes à résoudre dans le cadre de la solution de dernier recours.

Cette semaine, nos discussions ont essentiellement porté sur l'aspect douanier de cette solution.

Le Royaume-Uni souhaite que l'ensemble du territoire britannique reçoive un traitement identique.

Ainsi que je l'ai dit la semaine dernière, nous n'avons en principe aucune objection à cela,

si ce n'est que nous redoutons que cela ne puisse se faire sans mettre en péril l'intégrité de notre union douanière, de notre politique commerciale commune, de notre politique réglementaire et de nos recettes fiscales.

Nous avons eu avec Dominic et son équipe un échange ouvert et franc, et par conséquent utile, sur ces questions.

J'ai le sentiment que le Royaume-Uni a compris nos inquiétudes et respecte nos principes.

Ses représentants ont promis de revenir vers nous avec des propositions concrètes, de nature à dissiper ces inquiétudes.

Les deux équipes y réfléchiront au cours des semaines à venir. Notre prochaine rencontre est prévue pour la mi-août. Nous devons avancer et convenir d'une solution de dernier recours juridiquement fonctionnelle permettant de conclure l'accord de retrait.

Mesdames, Messieurs,

Avant de donner la parole à Dominic et de répondre à vos questions, permettez-moi juste d'ajouter un dernier mot.

Je me suis concentré sur l'ensemble des questions non encore tranchées et sur le travail qu'il nous reste à accomplir au cours de ces prochaines semaines en vue de la conclusion de l'accord de retrait.

Il importe cependant d'avoir à l'esprit que nous nous sommes déjà entendus sur une grande partie de cet accord de retrait, plus ou moins 80 % en fait.

Et parmi les questions déjà tranchées figure celle, particulièrement importante, des droits des citoyens, qui aura été notre priorité depuis le début de ces négociations, de même que la priorité du Parlement européen. Elle demeure d'ailleurs notre priorité.

Le travail à cet égard n'est toutefois pas entièrement terminé. Nous devons aussi nous employer à faire en sorte que les citoyens puissent facilement se prévaloir des droits qui seront garantis par l'accord de retrait.

Nous œuvrons en ce sens avec le ministère de l'Intérieur britannique et les États membres.

Je vous remercie de votre attention.

SPEECH/18/4704